

OBJET : Marché n° M-2023-16 TRANSFORMATION DU TERRAIN DE FOOTBALL MARCEL CERDAN EN GAZON SYNTHETIQUE attribué à :
LOT 1 « Infrastructures sportives » : ID VERDE
LOT 2 : « Serrureries » : GEM'CLÔTURES
LOT 3 : « Eclairage sportif » : EGE NOEL BERANGER

DECISION N° 50 – 2023

Nous, Jean-Pierre GIORGI,
Chevalier de la Légion d'Honneur,
Chevalier de l'Ordre National du Mérite,
Maire de la Commune de CARNOUX en PROVENCE,

VU le Code de la commande publique,
VU la délibération du Conseil Municipal n° 2-VI-2022 du 22 septembre 2022 donnant délégation au Maire pour toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres, ainsi que toute décision concernant leurs avenants lorsque les crédits sont inscrits au budget,
VU l'appel public à la concurrence publié à la PROVENCE et sur Klekoon,
VU l'analyse des offres,

DECIDONS

ARTICLE 1^{er} : De conclure le marché n° M-2023-16 : **TRANSFORMATION DU TERRAIN DE FOOTBALL MARCEL CERDAN EN GAZON SYNTHETIQUE**, avec :

LOT 1 : ID VERDE pour un montant de 624 141,65 € HT soit 748 969,98 € TTC
LOT 2 : GEM'CLÔTURES pour un montant de 63 577,00 € HT soit 76 292,40 € TTC
LOT 3 : EGE NOEL BERANGER pour un montant de 59 499,90 € HT soit 71 399,88 € TTC

ARTICLE 2 : La date de démarrage des travaux est fixée au 31 juillet 2023.

ARTICLE 3 : La présente décision pourra faire l'objet d'un recours gracieux et/ou d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Marseille (22-24 rue Breteuil 13281 Marseille cedex 6), dans le délai de deux mois suivant sa notification. Le requérant peut saisir le Tribunal administratif de Marseille de manière dématérialisée, par le biais de l'application informatique « Télérecours citoyen » accessible depuis le site internet www.telerecours.fr. Un recours contentieux formé à l'encontre de cette décision peut être accompagné d'un référé-suspension tendant à demander au juge la suspension de son effet avant une décision sur le fond de l'affaire.

Fait à Carnoux en Provence, le 24 juillet 2023.



Le Maire
Jean-Pierre GIORGI

Hôtel de Ville - BP 45 - 13716 Carnoux en Provence Cedex
Téléphone 04 42 73 49 00 - Fax 04 42 73 56 11



Courriel : dgs@mairie-carnoux.fr

www.carnoux-en-provence.com